

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021

Présents : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, GUYONNAUD Stéphane, HUDRY-CLERGEON Vincent, JONO Jean-Marc, MASSART Nathalie, MOLON Philippe, OUVRIER-NEYRET Pascal, PAILLOT Sarah, ROISINE Philippe, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

Absents (excusés) : HARDY Yann, MICHEL Julien.

CHEVALLEREAU Pascal est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 novembre 2021 ;
- 2) Eau : tarifs 2022 ;
- 3) Assainissement non collectif : renouvellement des contrats Nicot ;
- 4) Téléphonie : changement de fournisseur ;
- 5) Demande d'emplacement pour Food Truck
- 6) Défibrillateur : installation

- 7) Qin café
- 8) Informations et questions diverses.

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 15 novembre 2021	Avis favorable à l'unanimité	
2	Tarifs de l'eau 2022 abonnement 100,52 € * consommation - de 0 à 50 m3 3,35 €/m3 - de 51 m3 à 100 m3 1,89 €/m3 - au-delà de 100 m3 0,73 €/m3 * location du compteur 10,01 € * redevance « pollution domestique » au taux fixé par l'Agence de l'Eau : 0,28 €/m3 a) compteur de chantier (forfait) 54 € b) participation au raccordement sur le réseau d'eau : 211 €. c) remplacement compteur gelé : coût d'achat par la	Avis favorable 13 voix pour, 1 abstention	

	<p>Commune du compteur à son fournisseur. d) fermeture et ouverture de l'alimentation en eau à la demande de l'abonné : 40 €.</p> <p>Monsieur le Maire rappelle que conformément à la délibération DEL_08522021 du 19/7/2021, la commune adhérera dans le courant de l'année 2022 à la SPL O des Aravis. Dès cette adhésion, une TVA à 5,5% s'appliquera sur l'ensemble des tarifs susmentionnés.</p>		
3	Renouvellement du contrat Nicot pour un an	Avis favorable à l'unanimité	
4	Téléphonie : changement de fournisseur	Point ajourné au prochain conseil	Demander une autre offre à une personne spécialiste en télécom.
5	Demande d'emplacement pour Food Truck	Avis favorable pour le mardi à la mairie	
6	Défibrillateur : installation	Avis favorable à l'unanimité pour un emplacement à droite de la porte d'entrée de la mairie, achat et maintenance	
7	Qin Novio Café	En attente de l'accord de Haute-Savoie Habitat (monsieur Massard) pour l'utilisation de la salle du catéchisme par l'association	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
7	Dans le tableau du compte rendu, mettre le nom de la personne qui va gérer le point	Les élus, le secrétariat	Le notent dans la tableau lors de la rédaction du compte rendu		

2. Tarifs 2022

Rappel des différentes alternatives		
Alternative 1	Alternative 2	Alternative 3
Ne rien faire	Appliquer la TVA de 5,5% sur les tranches actuelles L'entrée à la SPL implique le paiement de la TVA à 5,5%. (collectivités > 3000 habitants)	Changer tarification => revenir à 2 tranches + appliquer une partie de la TVA (2,75 %) (0- 100 m3 et + de 100 m3)
Avantages : • les abonnés sont ravis !	Avantages : • Limite l'augmentation • Ne touche pas aux tranches actuelles (serait défavorable aux gros consommateurs) • Serraval assume son entrée • Réflexion tarifaire globale sera animée par SPL l'année prochaine.	Avantages : • Tarification simplifiée et plus esprit SPL / communautaire (moins de tranches) • Ce sont les gros consommateurs qui payent • S'inscrit dans la tendance actuelle : je consomme, je paie • Se traduit par une baisse de 64% des factures
Inconvénients : • ne prépare à rien • va se traduire par une diminution de notre CAF de la TVA soit 5,5% • Risque report intégration d'un an (temps consacré par la SPL important sur notre dossier)	Inconvénients : • Dérive du prix sans recette supplémentaire pour Serraval	Inconvénients : • Augmentation importante pour les gros consommateurs (peut être perçu par un manque de représentation des agriculteurs) • Se traduit par une baisse de CAF de 2,75% • Serraval modifie sa grille sans connaître la cible tarifaire de la SPL

8. Informations et questions diverses

b) Sécurisation du hameau des Villards

Le Maire a validé et signé les devis.

c) Navettes gratuites

Elles seront mises en place à partir de l'été et pendant les vacances scolaires

d) Projets déchets CCVT

La CCVT a un projet de participer à une étude de valorisation des déchets. C'est Philippe Roisine (titulaire) et Pascal Chevallereau (suppléant) qui feront partie de cette commission.